

# **CENTENAIRE DE LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905 RELATIVE À LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT**

**Béziers samedi 17 décembre 2005  
Centre Du Guesclin (Université Paul Valéry-Montpellier III)  
Textes édités en 2006**

## **LA LAÏCITÉ, AUJOURD'HUI**

**Alain Roméro**

**Maire d'Espondeilhan**

**Secrétaire Général de la Fédération  
des Œuvres Laïques de l'Hérault**

Depuis 100 ans, la société française a profondément évolué. Deux guerres mondiales, les secousses engendrées par la disparition des empires coloniaux, la construction de l'Europe, l'impact des vagues migratoires successives, ont modifié considérablement les mentalités et la sociologie de la France.

L'économie nationale, ballottée dans l'océan d'une mondialisation toujours plus puissante, fait du travailleur plus un moyen précaire de production, qu'une intelligence qui participe à un effort collectif auquel il apporte un supplément d'âme.

Perdu dans la tempête entretenue par le vent tourbillonnant de médias omniprésents – et pourtant nécessaires –, à l'heure où les vérités sont virtuelles comme autant de phares/mirages sur lesquels de nombreux papillons viennent mourir, quoi de plus étonnant que le phénomène identitaire prenne la première place dans l'affirmation au droit d'exister pour de nombreux individus !

Le modèle multicommunautaire ou multicommunautariste, - aussi qualifié de multiculturel et pluriethnique - attire de nombreux partisans.

L'Etat-nation à la française est jugé comme désuet, archaïque, inadapté à la globalisation des échanges et à la construction du « nouvel homme planétaire, mobile et métissé » comme nous le décrit Pierre-André Taguieff, directeur de recherche au CNRS.

Pourtant la République française reste en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la protectrice constitutionnelle de valeurs au service de l'Homme : Liberté, Egalité, Fraternité... Laïcité.

Alors, la laïcité condamne-t-elle toutes les manifestations des différences ? Peut-elle ignorer le besoin qu'à l'homme de faire valoir sa culture, ses racines, sa religion ? La République laïque est-elle en mesure de répondre à tous les défis sociaux qui freinent son évolution positive ?

D'abord, comment ne pas rappeler les principes forts qui constituent l'essence de la laïcité :

Le principe de la liberté absolue de conscience... qui ne combat pas les religions mais qui les renvoie dans la sphère privée, et qui n'accepte pas que la morale soit dictée par une religion ou une communauté.

Le principe de l'égalité des droits sans discrimination liée à l'option spirituelle.

Le principe d'universalité de la loi commune.

Pour fonctionner, ces principes s'accompagnent de plusieurs obligations :

La neutralité de l'Etat qui assure la coexistence des individus dans un espace public séparé de l'espace privé : la politique n'a rien à faire avec le religieux ; l'église s'occupe de religion, elle n'a rien à faire avec le politique.

La justice sociale pour tous et la prise en compte des solidarités nécessaires.

Le libre exercice d'un humanisme critique où les hommes sont maîtres de leurs pensées. Cela se traduit par le fonctionnement démocratique de nos institutions ou par l'importance accordée à la mission éducative de l'école qui se doit d'émanciper les individus.

Selon l'idée de Henri Pena-Ruiz, la laïcité correspond à ce « souci de l'universel qui relativise les appartenances sans les nier. » C'est dans cette perspective qu'il est nécessaire de s'opposer à toute expression de non-respect de l'autre, de fanatisme, de ségrégation, ou de déni de la différence.

Les dérives communautaires s'affranchissent des principes et des obligations qui façonnent le principe de laïcité véritable « droit fondamental », en mettant en avant l'exercice des libertés individuelles, identitaires, culturelles, culturelles aux expressions frontales. La laïcité permet tout en laissant libre court à leur expression, de les faire coexister en veillant au respect de l'espace acquis au bien commun : l'espace public.

Aujourd'hui, pour repousser le danger d'une remise en cause profonde de la laïcité, il ne faut céder à aucun fatalisme ou penser qu'elle est suffisamment solide pour s'en sortir une nouvelle fois. La laïcité a ses règles, ses lieux et ses acteurs : respect de l'autre, espace public et démocratie, voici les ingrédients mis à notre disposition par notre République.

Pour redonner au principe de laïcité toute sa place et sa force, il est nécessaire de le faire vivre au plus prêt des citoyens.

La laïcité n'est pas contre l'individu ou le groupe de citoyen qui s'organise. Elle considère comme première et unique communauté la Nation, une « communauté des citoyens » formés à l'autonomie, « capables de prendre une suffisante distance vis-à-vis de leurs origines et de leurs appartenances, de ses héritages culturels et de ses croyances (religieuses ou non) ».

Le droit fondamental de laïcité ne s'oppose pas aux conclusions du rapport mondial sur le développement humain durable de 2004 qui indique que la liberté culturelle dans un monde diversifié, est définie comme la nécessité « de répondre, aux revendications croissantes des individus pour leur inclusion dans la société, au

respect de leur appartenance ethnique, de leur religion et de leur langue (ce qui) requiert plus que démocratie et croissance équitable. Cela nécessite aussi des politiques multiculturelles qui reconnaissent les différences, encouragent la diversité et favorisent les libertés culturelles. »

La laïcité n'est pas un état, mais une conquête permanente. Elle a tout à craindre des communautarismes à moins de trouver des défenseurs infatigables et acteurs permanents de la tolérance mutuelle, de la liberté, de la solidarité, de l'égalité dans les différences. Elle a besoin d'un Etat fort et présent, neutre et agissant à la manière dont le décrit Robert Badinter qui déclare : « Il faut réaffirmer le principe que seul l'État a le monopole de la violence légitime. Le remettre en cause, soit en justifiant "ces pauvres jeunes", soit en promouvant je ne sais quelle milice d'autodéfense, c'est saper les fondements de l'État et retourner à l'état de nature, autrement dit à la barbarie. » La laïcité est une idée neuve, une valeur positive et dynamique, une utopie créatrice d'une citoyenneté active. Car elle est un outil pour le citoyen éclairé et une règle pour la société...